LE SITE T-CAPITAL.LTD

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



Le site propose comme une multitude d'autres, d'effectuer du trading. Il n'est pas inscrit sur la liste blanche de l'AMF et n'a donc pas d'agrément pour proposer le moindre produit aux épargnants français. Nous déconseillons tout contact. Il ne parait pas inutile de rappeler que plus de 80 % des investisseurs particuliers perdent de l'argent en faisant du trading. Avec les escrocs, c'est 100 %...

Le site internet

Il a été créé le 06/01/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/t-capital.ltd

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 78 98 54 52 34
Le numéro 44 78 62 33 66 45

Il est cité dans les commentaires de cette alerte :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/493447

Le numéro 44 74 66 51 44 31

Il fait l'objet d'une alerte :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/694310

Il est à noter qu'il est cité le nom de domaine blockchainhelp.uk

Il a été créé le 22/05/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/blockchainhelp.uk

Il s'agit d'une recovery room (arnaque sur l'arnaque)

Les faux noms

Le site utilise :

- M. David MARCUS

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading

Les règlements

Le site utilise :

Un compte maltais ayant l'IBAN MT39 CFTE 2800 4000 0000 0000 2181 081

Les informations juridiques

Il n'y en a pas. Pour rappel, il faut un agrément de l'AMF. Peu de chances que ce site frauduleux dépose un dossier...

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de

fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.